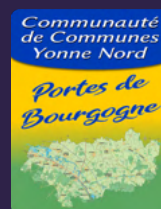




Rapport "D'ACTIVITÉ"

2023



Sommaire

LE MOT DU PRÉSIDENT	1
INSTITUTION & FONCTIONNEMENT	2
Les élus du territoire	4
Les principales délibérations	5
Les ressources financières	6
Les ressources humaines	8
Communication	10
AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE	12
La transition écologique	14
Urbanisme	16
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE	18
SERVICES À LA POPULATION	22
Les services à la population	24
La halte-garderie itinérante	26
Le relais petite enfance	28
Les Espaces Parenthèses	30
Les accueils de loisirs sans hébergement	32
L'accueil ados	34
France services	36
Conseiller numérique France services	38
Le centre intercommunal d'action sociale	40
CULTURE ET SPORT	42
L'école de musique et de théâtre	44
Le bassin d'apprentissage de la natation	46
Éducation sportive et stages	48
ENVIRONNEMENT	50
Déchets ménagers et assimilés	52
L'équipe technique	54
SERVICES ANNEXES	56
L'aérodrome	58
Le SPANC	59

Le mot " du Président



2023 fût une année charnière pour la CCYN. Elle marque, en effet, la sortie d'une période de stabilisation après un redressement difficile. Stabilité pour les services qui peuvent s'épanouir dans leurs pratiques ; stabilité pour les élus qui peuvent envisager de nouveaux projets pour le développement du territoire.

En 2023 la transition écologique prend une place importante avec la mise en œuvre du programme d'actions du Contrat d'Objectif Territorial piloté par le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) qui initie le développement de nouvelles coopérations et communications.

Ce fut également l'année de l'approbation du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) dont les actions seront déclinées sur les années suivantes grâce au recrutement d'une animatrice prévention des déchets. Mais également celle de notre engagement dans un Plan alimentaire Territorial (PAT) qui a pour ambition d'élaborer la stratégie conjointe de quatre communautés de communes du PETR dans le domaine crucial de l'alimentation.

L'année fut également ponctuée de déceptions quant à nos ambitions de développement économique, avec l'application de l'objectif du « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN) qui ampute notre territoire de 50 hectares de surfaces d'activités. Le PLUi devra en tenir compte.

Enfin, nous avons initié des actions en faveur du développement du tourisme sur notre EPCI afin de renforcer l'identité régionale (Bourguignonne) du Nord de l'Yonne. Là encore nous avons choisi de créer des liens avec nos voisins afin de mutualiser des actions. L'Agence d'Attractivité Sens Intense née en 2022 de la fusion de l'Office du Tourisme et l'Office du Commerce est maintenant un partenaire privilégié.

Je vous laisse découvrir ce rapport 2023 qui reflète le travail des équipes mettant en œuvre les décisions du Conseil communautaire. Je vous en souhaite bonne lecture.

Thierry SPAHN
Président de la Communauté
de Communes Yonne Nord





PARTIE 1

Institution et fonctionnement





Les élus du territoire

Le conseil communautaire est composé de 38 élus renouvelés lors des élections de mars et juin 2020. Les conseillers communautaires sont élus pour 6 ans (2020-2026). Chaque commune dispose au minimum d'un siège.

LE PRÉSIDENT ET LES VICE-PRÉSIDENT(E)S DE LA CCYN

Président
Thierry SPAHN

1er Vice-Président
Dominique SINEAU

2ème Vice-Président
Jocelyne DELALLEAU

3ème Vice-Président
Patrick CHISLARD

4ème Vice-Président
Pierrick BARDEAU

LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

Champigny

René FOUET
Martine COQUILLE
Thierry BROCHIER

La Chapelle-sur-Oreuse

Gilles BONNEAU
Laurent MARTY depuis le
17 mars 2024

Chaumont

Catherine DEVINAT

Compigny

Jean-Michel DENISOT

Courlon-sur-Yonne

Christina RANGDET

Cuy

François SYLVESTRE

Évry

Jean-Claude GONNET
Gisy-les-Nobles
Patrick BABOUHOT

Michery

Gérard MICHAUD

Pailly

Georges COTS

Perceneige

Florence GESSERAND

Plessis-Saint-Jean

Régine AUBERT

Pont-sur-Yonne

Grégory DORTE
Stéphanie DUVAL
Michel JOLY
Laëtitia DESSEREY

Patrick CHISLARD

Saint-Sérotin

Jacques LE GAC

Serbonnes

Olivier MARTIN

Sergines

André PITOU
Claudine LEMETAYER

Thorigny-sur-Oreuse

Pierrick BARDEAU
Catherine BARDEAU

Villeblevin

Thierry SPAHN
Jocelyne DELALLEAU
Jonathann BEAUMONT

Villemanoche

François GOGLINS

Villenavotte

Claude LAVENTUREUX

Villeneuve-la-Guyard

Dominique BOURREAU
Laurie COUTOULY
Éric PIETE
Delphine COCHENNEC
Dominique SINNEAU

Villeperrot

Tatiana HAUTECOEUR

Vinneuf

Sylvain NEZONDET
Laurence DAUPHIN

Les principales délibérations”

**Les principales délibérations de l'année 2023, en dehors du fonctionnement classique des services.
Le Conseil Communautaire s'est réuni pour 6 séances et a voté 115 délibérations.**

Affaires générales et ressources humaines

- Modifications de l'intérêt communautaire de la compétence « action sociale » pour le cofinancement d'un intervenant social au sein de la Compagnie de gendarmerie de Sens (02/03).
- Convention de mission de médiation avec le CDG 89 (02/03).
- Modification des statuts : Définition et prise de la compétence facultative « culture de portée communautaire » - Modification de la compétence supplémentaire « construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire » - Définition de la compétence obligatoire « promotion du tourisme » (08/06).
- Rapports d'activité 2022 de la CCYN / prix et qualité du service public d'élimination des déchets ménagers (28/09).
- Rapport quinquennal sur l'évolution des attributions de compensation 2019-2023 (28/09).
- Désignation d'un référent déontologue (28/09).
- Instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle (07/12).

Finances

- Mise en place des AP/CP (02/03).
- Adoption du référentiel budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024 (28/09).
- Dissolution de 2 budgets annexes : ZA aménagement concentré et ZA parc II (28/09).
- Adhésion au groupement de commande du SDEY (07/12).

Services à la population

- Convention de bénévolat (02/03).
- Convention d'organisation de formation BAFA avec les FRANCAS (02/03).
- Convention de partenariat pour le recrutement et le financement d'un intervenant social au sein de la compagnie de gendarmerie de Sens (06/04).
- Modification des tarifs périscolaire, extrascolaire, camps, stages sportifs des services enfance/jeunesse (08/06).
- Mise en place des « colos apprenantes » (08/06).
- Convention de partenariat avec l'EHPAD de Pont sur Yonne et Villeblevin (28/09).

Économie et tourisme

- Convention avec la Région BFC en matière d'immobilier d'entreprise (02/03).
- Instauration de la taxe de séjour (08/06).
- Attribution d'une subvention à l'Association des Usagers de l'Aérodrome de Gisy-les-Nobles (08/06).
- Nouvelle identité visuelle de la CCYN (28/09).
- Adhésion à l'Établissement Public Foncier (EPF) - Doubs-Bourgogne-Franche-Comté (28/09).
- Adhésion à l'Agence d'Attractivité « Sens Intense », participation au capital de la SPL (28/09) et convention d'objectifs et de moyens portant sur ses missions (07/12).
- Convention d'occupation précaire pour un « Point d'Information du Territoire » (28/09).

Environnement et développement durable

- Intégration d'un groupement de commande avec le SDCY, la CC de Puisaye-Forterre, la CAGS pour la réalisation d'une étude de faisabilité d'une unité de valorisation énergétique des déchets (16/03).
- Contrat de valorisation des déchets - jouets, articles de sport et de plein air, articles de bricolage (08/06), de l'ameublement (07/12).
- Validation du Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés - PLPDMA (28/09).
- Attribution des marchés de travaux et de prestations pour la réhabilitation de la voirie et la sécurisation des accès en déchèteries (28/09).
- Marché de traitement des OMr par valorisation énergétique.
- Création d'un poste d'Animateur de prévention des déchets sur le grade de rédacteur (07/12).

Culture

- Attribution d'une subvention à l'Association des Amis de la Commanderie de Launay (07/12).



Les ressources financières ”

Le budget 2023 a rempli ses objectifs principaux de proposer une offre de services diversifiée tout en faisant face à une hausse des dépenses courantes de fonctionnement.

LES CHIFFRES CLÉS 2023

1 859

Mandats de paiement effectués
(1 231 factures traitées)

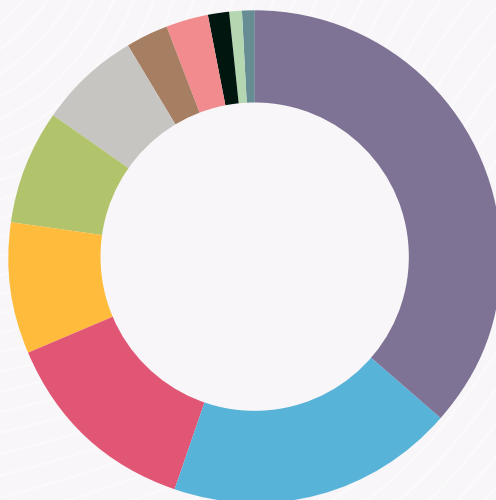
6 475

Titres de recette émis

LES BUDGETS (SOMME DE TOUS LES BUDGETS)

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	10 059 796,89 €	11 095 547,68 €
Investissement	562 303,82 €	316 535,75 €

ZOOM SUR LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL



- Ordures ménagères **3 656 622,66 € - 37%**
- Enfance et jeunesse **1 868 121,30 € - 19%**
- Dépenses non ventilables **1 343 936,47 € - 13,5%**
- Moyens généraux **859 431,33 € - 8,5%**
- Sécurité (SDIS) **731 316,70 € - 7%**
- Aménagement et environnement **672 916,78 € - 7%**
- Petite Enfance **290 137,91 € - 3%**
- Innovations sociales **274 957,76 € - 3%**
- Culture et animation **124 477,21 € - 1%**
- Économie **90 196,36 € - 1%**
- Enseignement et sport **66 473,09 € - 1%**

FAITS MARQUANTS 2023

- **De nouvelles activités sont opérationnelles** : ouverture du Bassin d'Apprentissage de la Natation, création d'un Service Transition Écologique.
- **Subventions à des associations portant des projets ciblant l'animation du territoire.**
- **Une augmentation des coûts, des indices, une fréquentation des services en hausse.**

PROJETS 2024

- **Mettre en œuvre du référentiel comptable M57** se substituant à la M14.
- **Lancer une consultation en groupement de commandes** pour le renouvellement du marché de fourniture et livraison des repas en liaison froide.



Les ressources humaines

L'année 2023 a été dense pour l'activité du Service des ressources humaines. Au-delà des mesures réglementaires revalorisant le salaire des agents, 8 recrutements ont été effectués.

LES CHIFFRES CLÉS 2023

85

Agents au 31 décembre 2023

4

Agents en surnombre pris en charge par le centre de gestion 89

53

Agents titulaires

32

Agents contractuels

33

Hommes
(39%)

52

Femmes
(61%)

525

Arrêtés et avenants

430

Jours de télétravail

3 379 800€

De masse salariale
(11,44% par rapport à 2022)

RÉPARTITION DU PERSONNEL PAR FILIÈRE ET CATÉGORIE

Filières	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total
Administrative	3	4	10	17
Technique		1	9	10
Animation		2	40	42
Sociale	5		1	6
Médico-sociale		1		1
Culturelle		8		8
Sportive		1		1
Total	8	17	60	85

30 métiers représentés dont :

- **Filière administrative 12** : cadre , agent d'accueil, gestionnaires comptables et RH, instructeur ADS, conseiller numérique, agents France Services, chargé de communication, Chargé de mission de développement économique et touristique, chargé de mission de la transition écologique.
- **Filière technique 6** : techniciens, agents des espaces verts, entretien des bâtiments, voirie et déchets, SPANC.
- **Filière animation 4** : directeurs, agents d'animation, animateurs sportifs.
- **Filière sociale et médico-sociale 6** : travailleurs sociaux, professionnels HGI et RPE, directrice des services à la population.
- **Filière culturelle 3** : coordonnateur, professeurs d'enseignement artistique, intervenants dans les écoles.
- **Filière sportive** : maître-nageur.

FAITS MARQUANTS 2023

- **Installation du CST** (Comité Social Territorial).
- **Réforme des retraites.**
- **Revalorisation du point d'indice** au 1er juillet 2023 (+1,5%).
- **Attribution de la prime du pouvoir d'achat exceptionnelle.**
- **Adhésion au dispositif de médiation préalable** proposé par le CDG 89.
- **Adhésion au contrat de groupe** proposé par le CDG 89 pour l'assurance statutaire « Relyens ».

PROJETS 2024

- **Mettre en place la Protection Sociale Complémentaire.**



Communication

Le service communication conçoit et coordonne l'ensemble des actions de communication pour les services de la Communauté de Communes Yonne Nord. Il a pour objectif de garantir l'image et valoriser les projets de la CCYN à travers différents supports.

LES CHIFFRES CLÉS 2023

LA PAGE FACEBOOK

174

Publications
(+6% par rapport à 2022)

161 712

Personnes touchées
(-22% par rapport à 2022)

1 186

Followers
(+35% par rapport à 2022)

32 208

Engagements
avec les publications
(+61% par rapport à 2022)

LE SITE INTERNET

31 560

Visiteurs
(+23% par rapport à 2022)

48 344

Pages vues
(+14% par rapport à 2022)

TOP 5 DES PAGES LES PLUS CONSULTÉES SUR LE SITE INTERNET

1

Page d'accueil

2

Les accueils
extrascolaires

3

Les accueils
périscolaires

4

Les ordures
ménagères

5

Les déchèteries

L'APPLICATION MOBILE INTRAMUROS

2 071

Visiteurs uniques
(+18% par rapport à 2022)

2 226

Abonnements
aux informations communales
(+48% par rapport à 2022)

7 502

Abonnements
aux alertes thématiques
(+2% par rapport à 2022)

13 493

Visites de l'onglet « Agenda »
(+14% par rapport à 2022)

FAITS MARQUANTS 2023

- Développement d'un nouveau logo pour la CCYN.
- Conception de supports de communication pour les foires et salons.
- Développement d'un nouveau logo pour le Relais Coccynelles.
- Mise en place de nouvelles identités visuelles pour les services (BAFA, stages d'aisance aquatique, activités sportives au périscolaire et ateliers web radio).
- Achat d'un appareil photo haute qualité pour les reportages.

PROJETS 2024

- Mettre à disposition des mairies du territoire des présentoirs et des brochures représentant les services de la CCYN.
- Travailler sur un plan de communication concernant le nouveau pass déchèteries.
- Élaborer, en lien avec Sens Intense, de nouveaux outils de communication touristique.
- Floquer les véhicules du RPE et des services enfance/jeunesse pour renforcer l'identité de la CCYN sur le territoire.
- Concevoir une enseigne pour la Maison du Tourisme et de la Vie Locale.
- Développer un nouveau logo et une nouvelle charte graphique pour les Espaces Parenthèses.



Aménagement et développement du territoire



La transition écologique

La CC Yonne Nord est engagée en coopération avec les quatre EPCI (CC Gatinais en Bourgogne, CC du Jovinien, CC Vanne et Pays d'Othe), dans le Contrat d'Objectifs Territorial (COT). Ce dispositif opérationnel accompagne les collectivités dans le programme Territoires Engagés pour la Transition Ecologique (TETE) de l'ADEME. Les territoires signataires vont pouvoir mettre en mouvement la politique de transition écologique, avec le soutien financier de l'ADEME, dans un budget commun.

Une chargée de mission transition énergétique a été recrutée afin d'initier et d'animer le plan d'actions de la transition énergétique qui sera complétée par la mise en place d'une gouvernance en 2024 (élection d'un Vice-président et création d'une commission).

FAITS MARQUANTS 2023

Réalisation du programme d'actions du COT se divisant en deux axes : Climat Air et Énergie et Économie Circulaire.

Pour la partie Climat Air Énergie, le COT est un accélérateur des actions du PCAET avec pour thèmes principaux :

- **L'organisation interne** (mise en place de réunions de suivi interne et de formations agents et élus).
- **Le patrimoine de la collectivité** (étude du potentiel EnR des équipements).
- **Le développement des coopérations et communications** en interne et en externe.
- **Mise à jour des données du PCAET et précisions des actions grâce au COT.**

Pour la partie Économie Circulaire :

- **Approbation du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).**
- **Lancement du processus de recrutement d'un(e) animateur(trice) prévention des déchets.**
- **Préparation du projet « Défi Zéro Déchet »** permettant de sensibiliser les familles du nord de l'Yonne aux gestes de réduction des déchets.

Le Plan alimentaire Territorial (PAT) : labellisé en tant que « PAT émergent », il a pour ambition d'élaborer une stratégie commune aux 4 communautés de communes afin de reconnecter les habitants à l'alimentation.

La phase diagnostic à mis en avant 4 axes majeurs d'actions :

- **Pérénisation de l'agriculture.**
- **Structuration des filières locales** complémentaires aux longues.
- **Développement d'une identité alimentaire** sur le territoire.
- **Assurer une alimentation durable pour tous.**



PROJETS 2024

- **Approuver le PCAET** par les services de l'État.
- **Intensifier la communication sur le tri des déchets, la gestion des biodéchets et la réduction des imprimés publicitaires par le « stop-pub ».**
- **Mettre en place des groupes de travail « résilience alimentaire ».**
- **Créer l'événement « le Mois de La Haie »** en octobre.

Au titre des actions bonus du COT permettant de majorer certaines subventions, sont envisagées :

- **La participation au Rendez-Vous Annuel de la Transition Écologique** : temps d'échanges entre élus, chercheurs et techniciens pour construire un nouveau modèle territorial.
- **Le Plan Vélo** : recensement des acteurs vélo sur l'EPCI et des itinéraires potentiels cyclables.



Urbanisme

Le service mutualisé d'urbanisme est en charge de la planification et de l'instruction du droit des sols (ADS) pour le compte des communes. En 2023, les demandes d'autorisation d'urbanisme sont supérieures à 2022.

STATISTIQUES AUTORISATIONS DU DROIT DU SOL (ADS)

Instruction des dossiers d'urbanisme pour toutes les communes (sauf Pailly, Compigny et Villenavotte)

Dossiers d'urbanisme	2020	2021	2022	2023	Variation entre 2023 et 2022
Autorisations de travaux	10	14	18	16	-2
Certificats d'urbanisme opérationnels (CUB)	164	235	195	201	+6
Déclarations préalables	436	552	467	534	+67
Permis d'aménager	9	3	8	9	+1
Permis de démolir	4	18	4	9	+5
Permis de construire	134	195	175	179	+4
Total	757	1017	867	948	+81

Le service urbanisme a instruit 948 dossiers en 2023 soit 81 de plus qu'en 2022.

La hausse la plus significative concerne les déclarations préalables (+67 dossiers). Cela peut s'expliquer par le nombre croissant de demandes liées aux travaux d'isolation des habitations par l'extérieur, au changement des menuiseries mieux isolées, ou par la pose de panneaux photovoltaïques sur les toitures.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le service étant mutualisé, la charge financière est facturée aux communes en fonction du nombre de dossiers traités. Dépenses : **217 388,95€**

La planification



INSTRUCTION DES DIA

Déclaration d'Intention d'Aliéner pour les 6 communes dotées d'un PLU

	2020	2021*	2022*	2023*
DIA	627	233	182	179

* Depuis le 1er janvier 2021, les POS sont caduques et les communes qui en avaient un sont désormais régies par le RNU (Règlement National d'Urbanisme) Il n'y a plus de droit de préemption urbain pour ces communes ce qui explique la différence de dossiers instruits entre 2019/2020 et 2021/2022.

LE PLUi (PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL)

Le cabinet LETELLIER a présenté le **Programme d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** aux élus.

• Ce document, rédigé par le bureau d'études, en collaboration avec les élus du territoire, est un élément incontournable et obligatoire du PLUi. **Il présente les objectifs et les orientations générales en ce qui concerne le développement urbanistique, mais aussi économique, social et environnemental de la Communauté de Communes.**

• Chaque commune a été auditionnée individuellement par le cabinet afin de **travailler sur le potentiel d'optimisation et amorcer la phase de définition des zones du futur PLUi**. Suite à ces entretiens qui se sont déroulés à Sergines, Villeneuve la Guyard et Pont sur Yonne, de nouvelles cartographies du potentiel d'optimisation ont été établies par commune.

• **Des services extérieurs constituant les Personnes Publiques Associées**, tels que la Région Bourgogne Franche Comté, le Département de l'Yonne avec la DDT, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la Chambre d'Agriculture, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, les communes et EPCI limitrophes sont associés tout au long de la procédure d'élaboration du futur PLUi.

• **Dépenses PLUi : 217 388,95€**

PROJETS 2024

• **Poursuivre les démarches du PADD** : Présentation aux PPA (Personnes Publiques Associées), à la CDPENAF (Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers) / Organisation de réunions publiques pour présenter les orientations du futur PLUi aux administrés / Validation de ce document en conseil communautaire fin 2024.

• **Modifier le PLU de la commune de Villeneuve la Guyard afin de modifier le zonage d'une parcelle**. Le projet de PLU a été présenté à la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAe) qui a demandé qu'une évaluation environnementale soit faite, à l'appui d'un rapport d'un hydrogéologue agréé.

• En application des dispositions de la loi Climat et Résilience du 22 août 2021, la CCYN établit un **inventaire des Zones d'Activités Economiques situées sur son territoire**. Cet inventaire sera composé d'un état parcellaire des différentes unités foncières et l'identification des propriétaires et des occupants et permettra de calculer le taux de vacance des zones. Ce dossier est établi en partenariat avec l'Agence Economique Régionale Bourgogne Franche Comte (AER BFC).



PARTIE 3

A lightbulb icon with rays emanating from it, symbolizing an idea or innovation.

Développement économique et touristique



Développement économique et touristique

Afin de renforcer l'identité Régionale (Bourguignonne) du Nord de l'Yonne et valoriser les liens avec les structures touristiques, la CCYN a fait le choix d'adhérer à l'Etablissement Public Foncier BFC et de rejoindre l'Agence d'Attractivité Sens Intense née en 2022 de la fusion de l'Office du Tourisme et l'Office du Commerce. Cette nouvelle structure est amenée à faire rayonner le territoire de la CCYN et plus largement du Sénonais et du Nord de l'Yonne.

LES CHIFFRES CLÉS 2023

7 459,50€

De frais d'adhésion à Yonne Développement

5 000€

Subvention à l'association des usagers
de l'aérodrome pour l'organisation
des journées portes ouvertes

12 471€

De frais d'adhésion à Initiative 89

- 8 projets de territoire ont été présentés
dont 7 ayant reçu un financement en prêt d'honneur
pour un total de 96 000€
- 9 emplois ont été créés
et 2 ont été consolidés



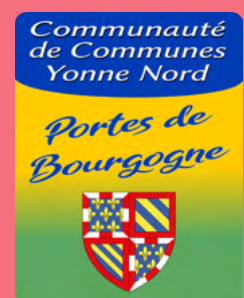
FAITS MARQUANTS 2023

- **Définition de la compétence « promotion du tourisme »** dont le soutien à des manifestations de dimensions communautaires comme les journées portes ouvertes à l'aérodrome de Gisy-les-Nobles.
- **Mise en place de la taxe de séjour** dont les recettes serviront à financer les dépenses destinées à favoriser la fréquentation touristique du territoire.
- **Adhésion à l'Établissement Public Foncier (EPF) Bourgogne Franche-Comté** dont l'objectif est de renforcer l'attractivité du territoire sur les axes de l'habitat, du développement économique, des équipements publics et des espaces agricoles et de loisirs.
- **Adhésion à l'Agence d'Attractivité Sens Intense** permettant de développer les synergies naturelles entre les territoires du nord de l'Yonne et du Sénonais et valoriser ainsi son patrimoine, sa rivière l'Yonne, son tourisme verts...
- **Modernisation du logo de la CCYN** indiquant sa position stratégique en tant que porte d'entrée de la Bourgogne. Les termes « Portes de Bourgogne » ont été ajoutés.



PROJETS 2024

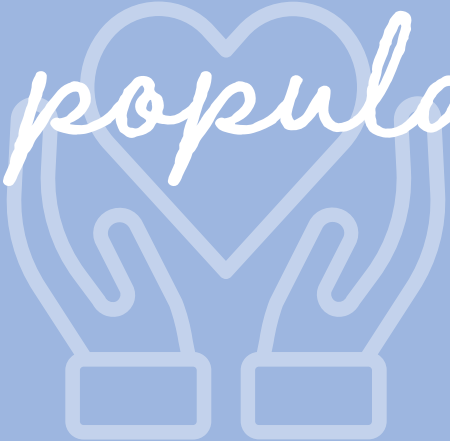
- **Mettre en œuvre, au 1er janvier 2024, la taxe de séjour** et la mutualisation de l'achat d'un logiciel de gestion de cette taxe.
- **Louer et aménager la Maison du Tourisme et de la Vie Locale.**





PARTIE 4

Services à la population

A light blue line-art icon depicting two hands, palms up, holding a heart shape. The hands are simple outlines with fingers slightly curved, and the heart is a classic V-shape. The entire icon is centered behind the text.



Dotée désormais d'un outil de développement des actions à destination des habitants du territoire, la CCYN par la Convention Territoriale Globale signée avec la CAF renforce son offre de services dans de nombreux domaines (petite enfance, enfance, jeunesse, accès aux droits, animation de la vie sociale, handicap, parentalité, inclusion numérique, mobilité, santé).

Le recrutement en février 2023 de la Directrice des Services à la Population en charge de la Convention Territoriale Globale permet de créer une synergie interservices ainsi qu'avec les acteurs locaux et institutionnels.



FAITS MARQUANTS 2023

- **Initiation d'un livret d'accueil destiné à communiquer sur les services de la CCYN.**
- **Compléter les besoins, les attentes et les actions** déjà entreprises dans le cadre de la mise en œuvre de la CTG.
- **Organisation de réunions thématiques** : prévention des situations à risque, observatoire de la petite enfance, parentalité.
- **Rencontres avec les institutions et partenaires locaux** pour une meilleure interconnaissance et un partenariat autour de projets (par exemple la participation à l'événement La Grande Lessive en association avec les EHPAD du territoire).



PROJETS 2024

- Finaliser le livret d'accueil.
- Participer aux événements « Ville à Joie » permettant la valorisation des services de la CCYN.
- Assister aux ateliers mis en place dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS) au Comité Local pour l'Emploi, aux groupes de travail avec la Caisse d'Allocations Familiales autour de l'accompagnement du développement des territoires.
- Coordonner des réunions à destination des services, partenaires et élus pour une meilleure connaissance de l'offre de service (soutien aux parents et aidants d'enfants en situation de handicap).
- Créer un espace petite enfance - parentalité destiné aux parents, enfants, professionnels et partenaires, dans un local dédié au siège de la CCYN.

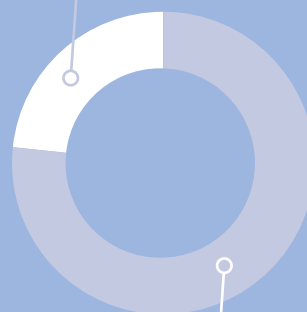
BUDGET

DE FONCTIONNEMENT

Recettes :

62 813,78 €

Hors enfance
et jeunesse



Dépenses :

207 397,82 €





La halte-garderie itinérante”

LES CHIFFRES CLÉS 2023

4 209

Heures facturées
(4 448 en 2022)

62

Enfants accueillis
(64 en 2022)

52

Familles
(56 en 2022)

184

Jours d'ouverture
(183 en 2022)

16

Communes représentées
sur les 23 de la CCYN

Lieu de résidence	Nombre d'enfants
Champigny	3
Chaumont	1
Compigny	1
Courlon	7
Cuy	1
Gisy-les-Nobles	1

Lieu de résidence	Nombre d'enfants
Michery	3
Pont-sur-Yonne	12
Saint-Sérotin	2
Serbonnes	2
Sergines	4
Villeblevin	7

Lieu de résidence	Nombre d'enfants
Villemanoché	3
Villeneuve-la-Guyard	12
Villeperrot	2
Vinneuf	2
Extérieurs à la CCYN	4



FAITS MARQUANTS 2023

- **Mise à jour et validation du règlement de fonctionnement** incluant les protocoles santé en mars 2023.
- **Mise en place des séances d'analyse des pratiques professionnelles** avec une psychologue pour toute l'équipe (4 séances/an).
- **Reprise des temps de lecture** avec l'association « Lire et Faire Lire » : 9 séances, 80 présences, 28 enfants différents.
- **Organisation d'ateliers arts plastique enfant/parent** en juin sur le thème « Chemins de peinture » avec l'intervention d'une artiste plasticienne (12 enfants concernés sur 2 dates, financement CCYN).
- **Participation à La Grande Lessive®**, installation artistique éphémère en octobre en lien avec les autres services et le Collectif Petite Enfance.



PROJETS 2024

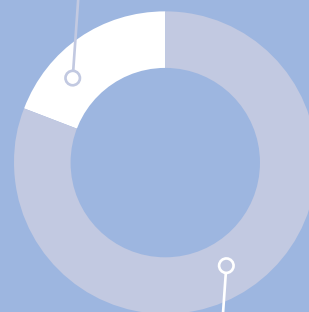
- **Suivre une formation de remise à niveau des gestes de 1er secours** pour chacun des membres de l'équipe.
- **Proposer une action à destination des familles** dans le cadre la quinzaine de la parentalité organisée par la CAF.
- **Organiser un spectacle interactif « Quelle Famille » sur la parentalité** : proposer un temps décharges sur le quotidien.
- **Participer à la nouvelle édition de La Grande Lessive®**.
- **Collaborer aux ateliers mis en place dans le cadre du Contrat Local de Santé**.
- **Élaborer le Projet de l'Espace Petite Enfance** avec l'ensemble des services concernés.

BUDGET

DE FONCTIONNEMENT

Recettes :

43 836,39 €



Dépenses :

186 360,65 €



Le relais petite enfance

Doté d'un nouveau véhicule en 2023, le Relais Coccynelles poursuit ses missions de communication, d'information et d'animation auprès des familles du territoire. Avec 26,50 heures d'ouverture hebdomadaires au public, les deux animatrices organisent de nombreuses activités et projets avec les assistantes maternelles.

LES CHIFFRES CLÉS 2023

143

Assistantes maternelles
agrées par la PMI
(185 en 2022)

86

Assistantes maternelles ayant
bénéficié du Relais Coccynelles
(dont 6 hors CCYN)

23

Assistantes maternelles
présentes en temps collectifs

365

Parents inscrits

268

Parents ayant bénéficié
du Relais Coccynelles
(dont 6 hors CCYN)

73

Enfants présents
en temps collectifs
(75 en 2022)

52

Temps collectifs organisés
(51 en 2022)

6

Communes accueillantes
(5 en 2022)



FAITS MARQUANTS 2023

- **Nouveau lieu d'accueil à Saint-Sérotin.**
- **Poursuite de l'élaboration du livret d'accueil avec les assistantes maternelles** « Quand papa et maman travaillent, qui me garde ? ».
- **Participation à la Quinzaine de la Parentalité, à la Grande Lessive et à la semaine du Relais Petite Enfance.**
- **Réalisation de 3 numéros du « Papotier »**, revue élaborée par le RPE à destination des parents et des professionnelles.
- **Réalisation d'un livret-cadeau** pour les enfants qui intègrent l'école maternelle.
- **Développement des collaborations** avec les services de la CCYN (halte-garderie itinérante, Espaces Parenthèses, animatrice CTG...), les Relais Petite Enfance limitrophes et la bibliothèque de Villeneuve-la-Guyard.

PROJETS 2024

- **Mettre en place un nouveau temps collectif à Michery.**
- **Participer au forum de l'emploi à Villeneuve-la-Guyard** pour valoriser le métier et promouvoir les services.
- **Développer des partenariats** interservices (motricité, bibliothèque départementale, ferme pédagogique...).
- **Finaliser le livret d'accueil avec les assistantes maternelles** « Quand papa et maman travaillent, qui me garde ? ».
- **Participer à la formation SST** pour l'ensemble de l'équipe et formation continue.
- **Organiser un spectacle interactif** « Quelle famille » sur la parentalité avec l'ensemble des services petite enfance.
- **Élaborer le projet de l'espace petite enfance** avec l'ensemble des services concernés.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Recettes :

68 720,64



Dépenses :

94 258,0857



Les Espaces Parenthèses”

Le Lieu d'accueil enfant-parents (LAEP) est désormais reconnu comme un espace d'échange, de partage avec les parents. L'augmentation de la fréquentation de cet espace ces dernières années montre la nécessité de ce besoin d'accompagnement à la fonction parentale.

La CCYN reste toujours en recherche active de bénévoles, qui après avoir reçu une formation d'accueillant pourront participer à la vie du service.

LES CHIFFRES CLÉS 2023

25

1/2 journée d'ouverture
sur Pont-sur-Yonne et Villeneuve-la-Guyard
(29 en 2022)

75

Heures d'ouverture
(87 en 2022)

21

Enfants accueillis
(20 en 2022)

17

Familles accueillies
(16 en 2022)



FAITS MARQUANTS 2023

- **Augmentation de l'amplitude d'ouverture** à Villeneuve-la-Guyard.
- **Participation à la Quinzaine de la Parentalité, à la Grande Lessive et aux ateliers parents-enfants**, mutualisant l'ensemble des services petite enfance de la CCYN.
- **Participation active à l'Observatoire de la Petite Enfance et aux réunions** dans le cadre de la CTG.
- **Poursuite des supervisions dans le cadre de la fonction d'accueillante.**
- **Finalisation du projet de réfection d'un local** pour accueillir au mieux les parents et les enfants à Pont-sur-Yonne.



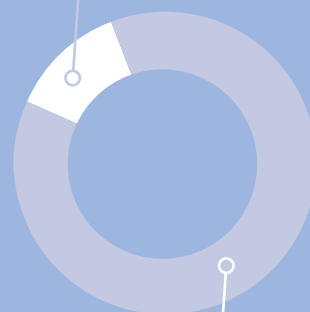
PROJETS 2024

- **Participer au forum de l'emploi à Villeneuve-la-Guyard** pour valoriser le métier et promouvoir les services, à la Quinzaine de la Parentalité, à la Grande Lessive et aux ateliers parents-enfants mutualisés avec les autres services petite enfance de la CCYN.
- **Organiser un spectacle interactif « Quelle famille » sur la parentalité** avec l'ensemble des services petite enfance.
- **Moderniser le logo du LAEP et refondre tous les documents.**
- **Organiser l'accueil dans les locaux réaménagés** au siège de la CCYN.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Recettes :

2 508,66 €



Dépenses :

17 917,99 €





Les accueils de loisirs sans hébergement

L'accueil en ALSH est ouvert toute l'année et a permis d'accueillir en 2023 près de 1 128 enfants représentant une hausse de la fréquentation sur les différentes activités (hors temps méridien) de +11,37 % soit 220 670 heures d'accueil (198 144 heures en 2022). Les activités sont encadrées par des équipes de professionnels qui doivent faire preuve d'inventivité et se renouveler chaque année afin de proposer des programmes innovants aux enfants en lien avec les objectifs du PEDT.

LES CHIFFRES CLÉS 2023

115 188

Heures périscolaire
(82 164 en 2022)

58 302

Heures mercredis
(44 992 en 2022)

79 924

Heures extrascolaire
(70 988 en 2022)

96 918

Heures temps méridiens
(66 252 en 2022)

1 128

Enfants accueillis
(1 084 en 2022)

31

Agents
(29 en 2022)



Le site supplémentaire de Champigny explique cette hausse.



FAITS MARQUANTS 2023

- **Mise en place de stages BAFA sur le territoire** facilitant le recrutement d'animateurs saisonniers.
- **Continuité des ateliers sportifs au sein de l'accueil périscolaire.**
- **Intégration du dispositif « Colos apprenantes »** pour les 5 séjours organisés pendant l'été (3 pour les élémentaires et 2 pour les maternels).
- **Développement d'une activité intergénérationnelle autour de la langue des signes** avec l'EHPAD de Pont-sur-Yonne.
- **Création d'un accueil passerelle** permettant aux CM2 de se familiariser avec les activités du service jeunesse et de se préparer au passage au collège. Il prépare également les enfants de moins de 3 ans, non scolarisés, gardés en accueil collectif, à une vie collective dans un plus grand groupe.
- **Sensibilisation des enfants à la transition écologique et aux gestes d'écocitoyenneté** (collecte des déchets, tri sélectif et lutte contre le gaspillage alimentaire).

PROJETS 2024

- **Encourager les équipes à organiser des événements sous le signe des Jeux Olympiques** dont des stages sportifs et des sorties pour assister à plusieurs disciplines olympiques et paralympiques.
- **Simplifier la communication avec les familles via l'application Kiddiz** qui permet de diffuser de façon sécurisée des informations, photos, vidéos, programmes...
- **Développer un projet de comédie musicale** sur le temps périscolaire en vue d'un spectacle de fin d'année.
- **Initier de nouveaux projets culturels** (fabrication de livres, visite du patrimoine local...).

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Recettes :

889 781,43 €



Dépenses :

1 610 109,78 €



Séjour d'été en Vendée



L'accueil ados

Pour l'année 2023, le service jeunesse a renouvelé la convention d'objectifs et de financement avec la CAF, adapté de nouveaux tarifs (cotisation trimestrielle, carte à points, stages culturels et sportifs et séjours) suite à l'augmentation des divers prix et à la hausse de l'inflation mais aussi actualisé le règlement intérieur en réponse aux préconisations de la CAF.

LES CHIFFRES CLÉS 2023

88

Jeunes accueillis
(80 en 2022)

7 561

Heures de présence
(6 822 en 2022)

FAITS MARQUANTS 2023

- **Organisation, tout au long de l'année, d'activités « pêche à l'aimant »** et d'opérations de nettoyage de la nature pour diminuer les déchets dans l'environnement qui nous entourent.
- **Mise en place, une fois par mois, d'une séance au bassin d'apprentissage de la natation à Pont-sur-Yonne** permettant aux jeunes de pratiquer l'aisance aquatique et ainsi prévenir les noyades.
- **Mise en place, depuis septembre, du projet passerelle avec les CM2 fréquentant l'accueil de loisirs de Villeblevin.** Le but est de créer une transition pour les enfants de CM2 avant leur entrée au collège et leur fréquentation de l'accueil ados.



- **Organisation de trois séjours durant l'été** faisant partie, cette année, du dispositif « colo apprenante ». Ces séjours sont toujours autant prisés. Les jeunes ont besoin d'évasion et sont demandeurs de nouvelles expériences, de découvrir de nouvelles régions :

2 séjours en Vendée : un séjour de 6 jours et 5 nuits, en camping, avec 17 jeunes et un séjour de 5 jours et 4 nuits, dans le même camping, avec 24 jeunes. De nombreuses activités, principalement nautiques, ont été proposées : visite des Salines avec la découverte du métier de paludier, pêche en mer, séance d'optimist, bouée tractée ou banane sur l'océan, etc... Séjour en autonomie pour les repas.

1 séjour en Gironde : un séjour entre lac et océan, de 6 jours et 5 nuits avec 24 jeunes. Le séjour s'est déroulé sur le domaine de Bombanne, en partenariat avec l'UCPA. Avec comme activités : ski nautique, surf, paddle, escalade, aquapark et vélo.

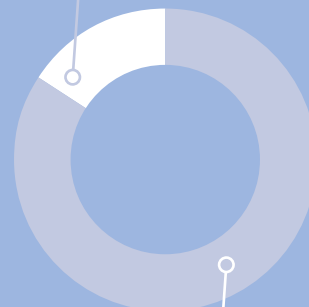
PROJETS 2024

- **Aménager un espace dédié aux jeunes** avec la mise en place d'actions d'appropriation des lieux.
- **Mettre en place des chantiers jeunes, éducatifs ou de découvertes.**
- **Créer une junior association** afin que les jeunes puissent concrétiser et développer leurs initiatives
- **Développer des interventions éducatives en milieu scolaire** destinées à prévenir la manifestation de comportements violents chez l'enfant, en milieu scolaire et notamment sur les thématiques suivantes : le respect envers soi-même et envers les autres, s'initier à la communication non violente, la prévention des violences à l'école (le harcèlement, le racket, les dynamiques d'exclusion...), l'environnement et la sécurité routière.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Recettes :

29 929,05 €



Dépenses :

161 538,55 €





France services

Malgré la création d'un troisième poste de conseiller France Services, ayant permis l'ouverture de l'antenne de Pont-sur-Yonne, l'accroissement des demandes et de la fréquentation se poursuit.

MISSIONS DES CONSEILLERS FRANCE SERVICES

- **Accueil, information, orientation.**
- **Accompagnement** à l'utilisation des services en ligne.
- **Aide** à la constitution de dossier.
- **Mise en relation.**

SERVICES PROPOSÉS

- **Mise à disposition** d'équipements numériques et bureautiques
- **Espace documentation.**
- **Permanences de partenaires** institutionnels ou associatifs.

LES CHIFFRES CLÉS 2023

348,5

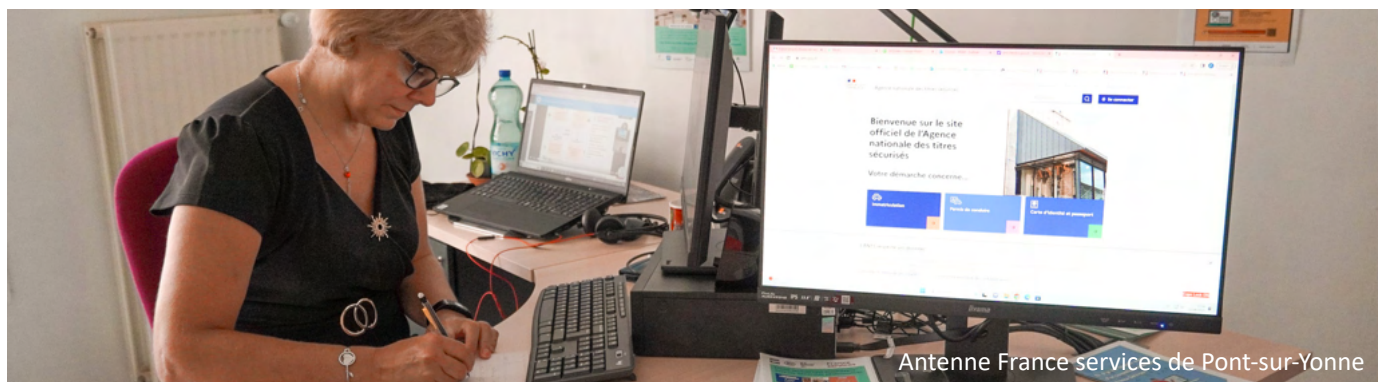
Jours d'ouverture
(231 à Sergines
et 117,5 à Pont-sur-Yonne)

5 375

Démarches

4 928

Personnes accueillies
(203 par les partenaires
institutionnels ou associatifs)



Antenne France services de Pont-sur-Yonne

THÉMATIQUES LES PLUS TRAITÉES

	Partenaire associé à la démarche	Nombre
1. Retraite	CNAV / CARSAT	830
2. Impôts	DGFIP	659
3. Solidarité, insertion (RAS, prime d'activité)	Partenaires locaux	390
4. Droits des assurés	CNAM	307
5. Pré-demande de titre d'identité et de voyage	ANTS	256

FAITS MARQUANTS 2023

- **Participation aux réunions partenariales.**
- **Organisation de la journée d'accès aux droits et d'une animation au sein des Restos du Cœur.**
- **Poursuite des actions de professionnalisation** (formations, colloques) organisées par les partenaires institutionnels.

PROJETS 2024

- **Mettre en œuvre un planning élargi de l'antenne de Pont-sur-Yonne** à partir de septembre 2024 à raison de 3,5 jours par semaine au lieu de 2,5 et réflexion sur la faisabilité d'une ouverture toute la semaine afin de répondre aux demandes croissantes liées à diminution des acteurs du social sur le territoire.
- **Mettre en place des ateliers « Bien Vieillir »** en partenariat avec la Mutualité Française et la commune de Sergines.
- **Développer des permanences dans les mairies**, en concertation avec les Élus.
- **Améliorer l'offre de services** suite aux sollicitations des partenaires locaux.
- **Participer aux événements « Ville à Joie »** afin de valoriser les services proposés.
- **Organiser des temps d'animations avec le Conseiller Numérique** au sein des structures locales (Restos du Cœur...).
- **Poursuivre l'amélioration de l'offre de services liée à l'augmentation des partenaires institutionnels** (Prime Renov, URSAFF, Banque de France...).



Conseiller numérique France services

En fonction depuis juin 2022, le Conseiller numérique a poursuivi et intensifié son action d'information et de formation à destination du public, en développant notamment son itinérance au sein des communes du territoire en s'engageant dans la gouvernance sur l'inclusion numérique « France services numérique ensemble » organisée par la Préfecture en lien avec le Conseil Départemental.

LES CHIFFRES CLÉS 2023

726

Accompagnements

98

Demandes ponctuelles

374

Accompagnements individuels

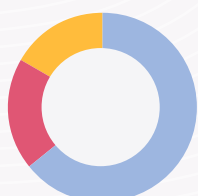
245

Participants

82

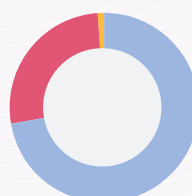
Ateliers organisés

TEMPS EN ACCOMPAGNEMENT



- Individuels 470h - 64,3%
- Collectifs 140h - 19,2%
- Ponctuels 121h - 16,6%

TRANCHES D'ÂGE DES USAGERS



- 60 ans et plus 71%
- 35-60 ans 26%
- 18-35 ans 1%



THÈMES DES ACCOMPAGNEMENTS

- | | |
|---|--|
| • Prendre en main du matériel 205 - 22,6% | • Démarche en ligne 45 - 5% |
| • Bureautique 129 - 14,2% | • Sécuriser un équipement 45 - 5% |
| • Culture numérique 114 - 12,5% | • Fraude et harcèlement 43 - 4,7% |
| • Naviguer sur Internet 79 - 8,7% | • Échanger avec ses proches 30 - 3,3% |
| • Gestion de contenus numériques 71 - 7,8% | • Emploi, formation 28 - 3,1% |
| • Diagnostic numérique 52 - 5,7% | • Santé 10 - 1,1% |
| • Courriels 51 - 5,6% | • Budget 7 - 0,8% |

FAITS MARQUANTS 2023

- **Développement des ateliers collectifs** au sein des communes.
- **Amélioration de la communication et des visuels** concernant la mission du conseiller numérique
- **Mise en place de formations à destination des agents communaux et intercommunaux.**
- **Participation aux événements France services.**

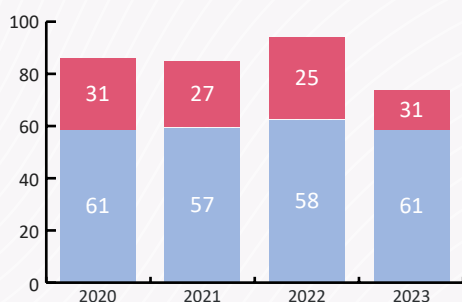
PROJETS 2024

- **Accueillir un volontaire en service civique** en soutien à la multiplication des ateliers collectifs.
- **Participer aux événements** mis en place sur le territoire.
- **Assister au réseau des conseillers numériques départementaux et à la gouvernance « France service numérique Ensemble ».**
- **Réfléchir à la création d'un espace d'informations** (hors Facebook) à destination du public sur les risques, la bonne pratique et l'actualité du numérique.
- **Développement une plateforme d'apprentissage numérique pour le public**, avec comme support les spécificités du territoire.
- **Sécuriser les activités informatiques de la CCYN** (formation des agents, RGPD).

Le centre intercommunal d'action sociale

La référente RSA du Centre Intercommunal d'Action Sociale Yonne Nord accompagne les bénéficiaires du RSA dans leur parcours d'insertion en lien avec les partenaires institutionnels. En tant qu'acteur local de l'insertion, le CIAS contribue à la réflexion, l'animation et la mise en œuvre des politiques d'insertion et de travail social.

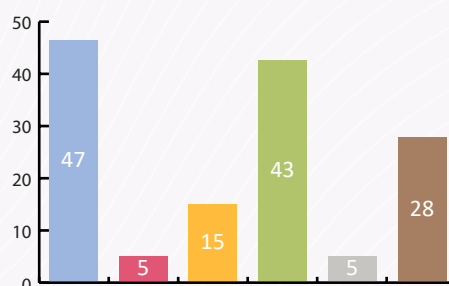
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES RSA SUIVIS



- File active : démarches actives, suivi régulier
- Veille sociale : peu d'accompagnement, employabilité faible (âge, santé...)

192 rendez-vous individuels en 2023

DOMAINES D'INTERVENTION DIFFICULTÉS RENCONTRÉES



- Vie familiale et quotidienne
- Logement
- Budget
- Santé
- Mobilité
- Insertion pro.

PERSONNES SUIVIES AYANT ACCÉDÉ ET/OU MAINTENU UN EMPLOI/UNE FORMATION

- Barre Pénélope : 3
- Solidarité Emploi Yonne Nord : 1
- CDD Bonduelle : 1
- Formation AFPA agent d'accueil : 1
- DAQ (Dispositif d'Accès à la Qualification) 2.0 GRETA : 1
- Travailleurs indépendants : 9

PRESCRIPTION D'ACTIONS DE SOUTIEN À L'INSERTION

- **Mobilité** (prescriptions transports à la demande - location de véhicules) : 3
- **Pack mobilité** (auto-école associative - permis de conduire) : 2
- **Santé et accès aux soins** (prescriptions vers la cellule PASS, service social de l'hôpital de Sens) : 2

Le CIAS poursuit par ailleurs son intervention en droit commun pour les personnes précédemment accompagnées et notamment les personnes âgées (70 ans et plus) avec problèmes de santé invalidants : intervention à domicile pour l'accès/maintien aux droits de façon régulière au long de l'année.

ACTION COLLECTIVE : Se (re)dynamiser pour aller vers l'emploi - 1er semestre 2023

- **Amener les publics accompagnés à retourner à l'emploi** en levant les freins sociaux et de mobilité tout en travaillant l'estime de soi.
- **10 séances réunissant 7 bénéficiaires** (dont 5 BRSA suivis par le CIAS dans le cadre du CER).
- **Adhésion au projet** : 5,3 participants sur 7 en moyenne sur 10 séances. Soit un taux de participation de 76%.

RENCONTRES PARTENARIALES

- **Rencontres trimestrielles entre partenaires du territoire** (domaines du social, médico-social et insertion professionnelle) en co-animation avec le Conseil Départemental de l'Yonne.
- **Mobiliser le réseau sur le territoire Yonne nord**, le dynamiser et resserrer le maillage partenarial.
- **Améliorer l'accompagnement** pouvant être proposé aux habitants de la CCYN qui rencontrent des difficultés d'ordre socio-professionnel.
- **3 rencontres en 2023** : entre 26 et 38 partenaires présents.

PROJETS 2024

- **Accompagnement global des BRSA** - double suivi France Travail/CIAS.
- **Mise en œuvre de France Travail** et des nouvelles modalités d'accompagnement (à définir en 2024).
- **Action collective « Se (re)dynamiser pour aller vers l'emploi »** reconduite avec de nouveaux bénéficiaires.
- **Rencontres partenaires portant sur des thématiques d'insertion sociale.**
- **Assister aux instances de réflexion** sur les thématiques de la santé (Comité Local de Santé), de l'emploi (Comité Local pour l'Emploi - Conseils Techniques de l'Insertion par l'Activité Économique) et de la mobilité (Laboratoire Mobilité Inclusion).
- **Participer aux projets de développement du partenariat sur le territoire.**



PARTIE 5

Culture et sport

A stylized line drawing in a light orange color, positioned below the text. It depicts a person in a swimming or diving pose, with their head and arms extended forward. Below the figure are three wavy horizontal lines representing water.



© Hervé Letourneur

L'école de musique et de théâtre

L'École de Musique et de Théâtre Yonne Nord permet aux habitants de se former à la pratique artistique et aux écoles qui le souhaitent de disposer d'un enseignant musical validé par l'Éducation Nationale.

LES CHIFFRES CLÉS 2023

10

Professeurs

90

Inscrits en janvier 2023
(13 adultes et 77 enfants)

97

Inscrits en septembre 2023
(17 adultes et 80 enfants)

1 814

Heures enseignées

82

Heures enseignées
en milieu scolaire

5

Écoles bénéficiant
d'un projet musical

8

Instruments enseignés

16

Élèves inscrits au cours de théâtre



Marché de Noël de Sergines

FAITS MARQUANTS 2023

- **Mise en place de 2 représentations du conte musical** à Sergines et Villeneuve-la-Guyard.
- **Participation à la première édition du festival de Jazz de la Commanderie de Launay** à Saint-Martin-sur-Oreuse.
- **Réalisation d'un spectacle scolaire avec l'Harmonie de Sergines.**
- **Participation au marché de Noël de La Chapelle-sur-Oreuse.**
- **Développement du parcours de découverte instrumentale** avec un cours d'essai supplémentaire.



PROJETS 2024

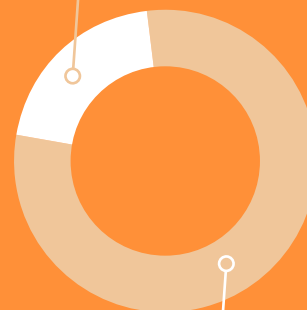
- **Créer une classe de flûte traversière.**
- **Ouverture sur la danse**, pour commencer à l'intérieur du parcours découverte.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Recettes :

30 000 €

Dont 16 500 € de subvention du Conseil Départemental de l'Yonne



Dépenses :

116 163 €



© Hervé Letourneur



Le bassin d'apprentissage de la natation

L'ouverture en 2023 du Bassin d'Apprentissage de la Natation (BAN) a démontré la nécessité d'avoir ce type d'équipement sur le territoire. Les enfants des écoles reçoivent désormais les apprentissages inscrits dans le programme « Savoir Nager » de l'Éducation Nationale. Les Centres de loisirs inscrivent également des activités aquatiques dans les projets des petites et grandes vacances.

De plus, l'EHPAD de Pont sur Yonne propose à ses résidents des activités piscine de bien-être et de détente favorisant la stimulation physique et intellectuelle ainsi que la communication avec les encadrants.

LES CHIFFRES CLÉS 2023

10 758

Entrées piscine

3

Types de public

Scolaires (de la maternelle au CM2),
centres de loisirs et EHPAD

142 771, 64 €

Dépenses de fonctionnement

Somme répartie entre les 23
communes du territoire via les
attribution de compensation



FAITS MARQUANTS 2023

- **Mise en place de stages de natation** pendant les vacances d'été.
- **Organisation d'un agrément** pour les parents du territoire souhaitant accompagner les écoles pendant leurs cycles de natation.



PROJETS 2024

- **Acquérir du matériel et de l'équipement** pour les activités aquatiques.
- **Initier de nouveaux stages d'apprentissage de la natation** face au succès de cette activité en 2023.





Éducation sportive et stages”

La pratique sportive se développe auprès des écoles qui sont plus nombreuses à solliciter un animateur sportif pour compléter leur programme scolaire. Le recrutement d’une nouvelle animatrice sportive permet désormais d’initier les maternels et d’ouvrir sur un panel plus large de disciplines.

Les animateurs interviennent également auprès des enfants des centres de loisirs.

LES CHIFFRES CLÉS 2023

2

Animateurs
(2 en 2022)

15

Écoles
(9 en 2022)

38

Classes
(50 en 2022)

450

Séances
(429 en 2022)

12

Disciplines
(6 en 2022)

1 926

**Enfants évalués
par les enseignants**
(1 250 en 2022)



Gymnastique, handball, baseball, footflag, hockey, ultimate, rugby, tchoukball, dodgeball, athlétisme, escrime et basketball.



FAITS MARQUANTS 2023

- **Initiation des maternels** à la pratique sportive.
- **Organisation de 2 stages** pendant les vacances scolaires.
- **Poursuite des interventions sportives** en accueil périscolaire.
- **Découverte de nouvelles pratiques sportives.**
- **Mise en place de sports individuels.**



PROJETS 2024

- **Transmettre les valeurs sportives à travers les Jeux Olympiques** : faire découvrir l'handisport et l'inclusivité dans le sport, participer à des épreuves sur site, développer un stage sportif sur la thématique des JO.
- **Former un animateur** à l'Unité Capitalisable spécifique à la formation BPJEPS « Activités Physiques Pour Tous » et formation BNSSA pour encadrer les enfants lors des activités aquatiques.
- **Instaurer une rencontre sportive interclasses.**
- **Développer du sport en pleine nature.**





PARTIE 6

Environnement





Déchets ménagers et assimilés

Le rapport annuel 2023 détaillé sur le prix et la qualité du Service Public d'élimination des déchets ménagers et assimilés est disponible sur le site : www.yonne-nord.fr

Il conviendra de noter que depuis la mise en place des extensions de consignes de tri pour le bac jaune, la CCYN affiche une baisse des tonnages d'ordures ménagères (-3,2 %) et une hausse des emballages recyclables (+ 9,5%). Les performances de tri pour la CCYN se maintiennent à un bon niveau au regard des statistiques départementales, régionales et nationales mais les efforts de tri doivent être permanents pour réduire les coûts.

LES CHIFFRES CLÉS 2023

3 809 909,39 €

De dépenses

3 666 175,64 €

De recettes

(dont 3 230 640 € de TEOM)

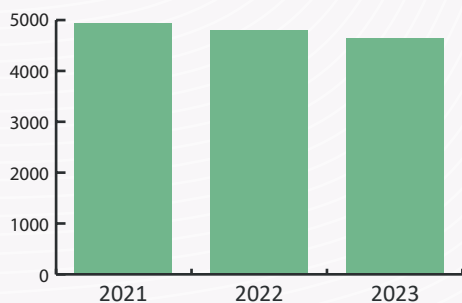
12,97 %

Taux de TEOM pour la zone 1

13,73 %

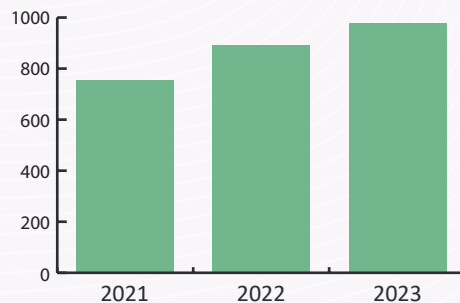
Taux de TEOM pour la zone 2

LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES



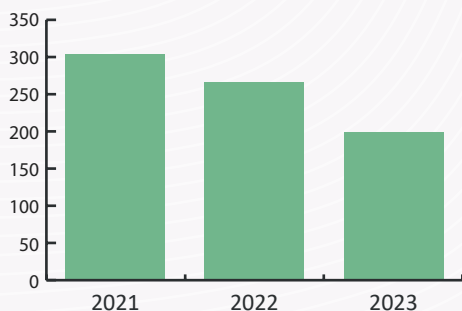
En 2023, 4 599 t d'ordures ménagères ont été collectées au porte-à-porte (soit -133,14 t qu'en 2022)

LA COLLECTE DES EMBALLAGES RECYCLABLES



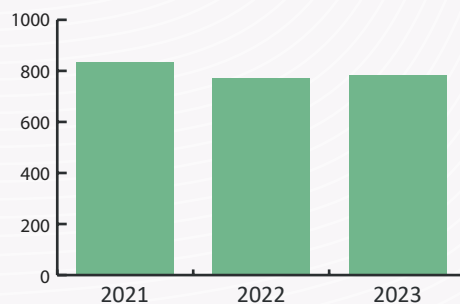
En 2023, 977 t d'ordures ménagères ont été collectées au porte-à-porte (soit +84,34 t qu'en 2022)

LA COLLECTE DES PAPIERS



En 2023, 199 t de papiers ont été collectées dans les bornes d'apport volontaire (soit -67,26 t qu'en 2022)

LA COLLECTE DU VERRE



En 2023, 780 t de verre ont été collectées dans les bornes d'apport volontaire (soit +11,38 t qu'en 2022)

FAITS MARQUANTS 2023

- **59 048 passages en déchèterie** (stable par rapport à 2022) représentant 7 122 tonnes collectées soit une hausse de 0,83%.
- **Caractérisation des ordures ménagères** initiée par la CCYN qui a mis en avant une quantité importante de verre dans les bacs d'ordures ménagères.

PROJETS 2024

- **Démarrer le marché de traitement des déchets ultimes par incinération avec valorisation énergétique** sur le site de l'UVE de Montereau.
- **Modifier le règlement de collecte** suite aux travaux automatisés d'accès en déchèterie.
- **Étudier la création d'une troisième déchèterie.**
- **Réaliser des travaux de sécurisation et d'automatisation** des accès en déchèteries.



L'équipe technique

Composée de 7 agents, l'équipe technique a en charge l'entretien des bâtiments, des espaces verts, l'enlèvement des déchets abandonnés sur le domaine public routier mais aussi à la demande des particuliers (Servi+) ainsi que la gestion de la distribution des bacs. Les agents assistent également le personnel d'autres services sur diverses activités.

LES CHIFFRES CLÉS 2023

1 269

Heures réalisées par l'équipe verte
À la demande des communes
(1 008 en 2022)

81

Heures d'entretien à l'aéroport
Réalisées par l'équipe verte
(58 en 2022)

370

Rendez-vous Servi+ chez les particuliers
(443 en 2022)

30

Tonnes de déchets collectés par Servi+ sur la voie publique
(32 en 2022)



Nouveaux vestiaires de l'équipe technique

FAITS MARQUANTS 2023

- Fin de l'aménagement des vestiaires et sanitaires dans les locaux techniques situés Quai des Veuves à Pont-sur-Yonne.
- Début de la réhabilitation de la salle de stockage pour la halte-garderie itinérante dans les locaux techniques.

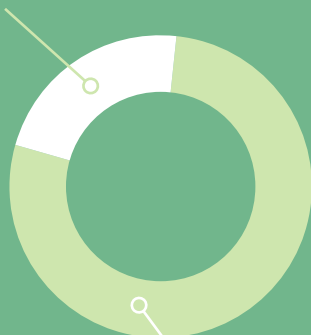
PROJETS 2024

- Poursuivre les travaux d'entretien et d'amélioration des locaux de la CCYN.
- Mettre à disposition une seconde équipe pour les interventions dans les communes.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE VERTE

Recettes :

33 015,50 €



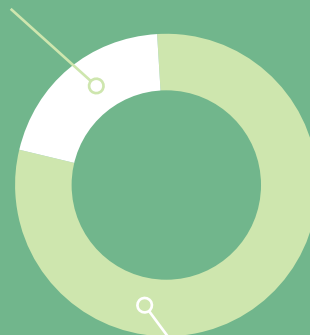
Dépenses :

115 296,81 €

BUDGET DE FONCTIONNEMENT SERVI+

Recettes :

29 067,50 €



Dépenses :

113 625,60 €



PARTIE 7

Services annexes





L'aérodrome

En 2023 se sont tenues à l'aérodrome de Gisy les Nobles, les journées de découverte des sports aériens. Cette manifestation a permis de mettre en valeur non seulement les différentes activités présentes sur le terrain mais aussi de découvrir des appareils rares.

80 machines étaient présentes sur ces 2 jours dont un Douglas DC3 ayant appartenu à la Reine Elisabeth II d'Angleterre et ayant également servi au Général Montgomery durant la seconde Guerre Mondiale lors du débarquement. La CCYN a soutenu cet évènement d'ampleur ayant réuni environ 3 000 visiteurs, en versant une subvention de 5 000 €.

LES CHIFFRES CLÉS 2023

35

Autorisations d'occupation temporaire (AOT)

21,18 €

Redevance fermage à l'hectare au 1er septembre 2023

2,8

Base quintaux/ha

1,64 €

Redevance « bâti » au m²

36 379,69 €

Recette des redevances

6 921 €

Dotation versé par l'État au titre de la DGD

82,8433

Hectares de surface non bâtie soumise à AOT

1,26

Hectares de surface bâtie soumise à AOT

PROJETS 2024

- Réfectionner la voirie.
- Déplacer l'ancien manche à air et créer un nouvel emplacement.



Le spanc

Un agent est chargé d'effectuer les contrôles de toutes les installations d'assainissement non collectif (ANC) qu'elles soient neuves ou existantes. À l'issue de la visite, les propriétaires reçoivent un compte rendu qui doit être joint aux actes de vente en cas de mutation.

LES CHIFFRES CLÉS 2023

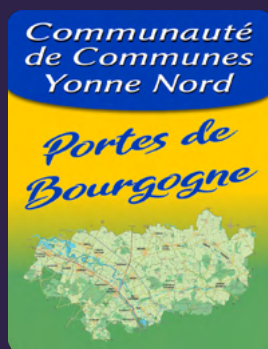
148

Contrôles pour 16 680,86 €

141

Pénalités pour 25 394,10 €

Type de contrôle	Nombre	Montant TTC facturé
Vente	43	5 676 €
Fonctionnement	81	8 023,86 €
Existant	4	440 €
Neuf - bonne exécution	11	1 501,50 €
Neuf - demandé	9	1 039,50 €
Total	148	16 680,86 €
Pénalités facturées	141	25 394,10 €



Communauté de Communes Yonne Nord

52 Faubourg de Villeperrot,
89140 PONT-SUR-YONNE

03.86.67.99.00 | ccyn@ccyn.fr | www.yonne-nord.fr